



Avis public d'élection

Municipalité de Saint-Henri

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Jérôme Fortier, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

- Poste de mairesse ou maire
- Poste de conseillère ou conseiller au district #1
- Poste de conseillère ou conseiller au district #2
- Poste de conseillère ou conseiller au district #3
- Poste de conseillère ou conseiller au district #4
- Poste de conseillère ou conseiller au district #5
- Poste de conseillère ou conseiller au district #6

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjointe désignée pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant aux jours et aux heures suivants.

Du 19 septembre 2025 au 3 octobre 2025.

Horaire :	Lundi	De 9h00 à 12h00	et	de 13h00 à 16h00
	Mardi	De 9h00 à 12h00	et	de 13h00 à 16h00
	Mercredi	De 9h00 à 12h00	et	de 13h00 à 16h00
	Jeudi	De 9h00 à 12h00	et	de 13h00 à 16h00
	Vendredi	De 9h00 à 12h00	et	de 13h00 à 16h00

Attention : le vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **dimanche le 2 novembre 2025 de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **dimanche le 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au mardi 14 octobre 2025 à 16h00 à votre président d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

- 4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Mme Nathalie Labonté.
- 5. L'adjointe suivante a été désignée pour recevoir des déclarations de candidature : Mme Nathalie Labonté.
- 6. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection ou son adjointe, le cas échéant à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Président d'élection

Adresse : 219, rue Commerciale, Saint-Henri, G0R 3E0
Téléphone : 418-882-2401 poste 207

Adjointe

Adresse : 219, rue Commerciale, Saint-Henri, G0R 3E0
Téléphone : 418-882-2401 poste 211

Signature

Fait à Saint-Henri, le 9 septembre 2025.

Jérôme Fortier, Président d'élection